

N° DU DOSSIER (Ne pas remplir) :

FICHE D'IDENTIFICATION

Nom du maire ou du président	Philippe PLISSON
Titre du projet	Agenda 21
Nom de la collectivité	Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE)
Type de collectivité	EPCI
Nombre d'habitants concernés	12 000 (environ)
Nombre de communes concernées	11
Superficie du territoire	218 km ²
Site Internet de la collectivité	www.cc-estuaire.fr
Mél du chef de projet	celine.cabon@cc-estuaire.fr
Code INSEE de la collectivité	243 300 811 00 128 (nouveau code SIRET)

Adresse : 38 avenue de la République

Code postal : 33820

Ville : BRAUD ET SAINT LOUIS

Téléphone : 05 57 42 61 99

Télécopie : 05 57 42 64 40

Informations concernant le chef de projet :

NOM, prénom : CABON Céline

Service ou département : Agenda 21

Positionnement dans l'organigramme : Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services

Adresse (si différente) :

Code postal :

Ville :

Téléphone : 05 57 42 61 99

Télécopie : 05 57 42 64 40

Date de la délibération de lancement du projet	28 avril 2005
Date de recrutement du (de la) chargé(e) de mission	05 janvier 2008
Date d'adoption du programme d'actions	19 juin 2008

Composition du Comité de Pilotage (Nom et statut des membres)

Comité de pilotage = Commission Développement Durable (2 élus par commune)

Philippe PLISSON	Président de la CCE
GRENIER Bernard	Maire d'ANGLADE
NOEL Jacques	Conseiller Municipal d'ANGLADE
VERT Richard	Conseiller Municipal de BRAUD et ST LOUIS
LOPES Sylvio	Conseiller Municipal de BRAUD et ST LOUIS
GANDEMER Claude	Conseiller Municipal d'ETAULIERS
BACLE Jean-Christophe	Conseiller Municipal d'ETAULIERS
LEFAURE Gérard	Conseiller Municipal d'EYRANS
ROUSSET Philippe	Conseiller Municipal d'EYRANS
BERTHELOT Patrick	Conseiller Municipal de MARCILLAC
BELLAN-HERAUD Lydia	Conseillère Municipale de MARCILLAC
LAISNE Jean-Jacques	Conseiller Municipal de PLEINE SELVE
PRIVAT Eric	Conseiller Municipal de PLEINE SELVE
VIEILLE Patrick	Conseiller Municipal de REIGNAC
ARDOIN Sandrine	Conseillère Municipale de REIGNAC
CARITAN Pierre	Conseiller Municipal de ST CIERS SUR GIRONDE
FEUGAS Marina	Conseillère Municipale de ST CIERS SUR GIRONDE
DUPUY David	Conseiller Municipal de ST CAPRAIS DE BLAYE
EYMAS Alain	Conseiller Municipal de ST CAPRAIS DE BLAYE
BOURNAZEAU Bernard	Maire de ST AUBIN DE BLAYE
OVIDE Arnaud	Conseiller Municipal de ST AUBIN DE BLAYE
LIGNIER Jean-Michel	Conseiller Municipal de ST PALAIS
CUGNEAU Marie-Luce	Conseillère Municipale de ST PALAIS

Dates de réunion de la commission Développement durable (comptes-rendus en annexe)

- 8 mars 2010 : Agenda 21 partagés CCE-communes « Gestion différenciée des espaces verts »
- 4 novembre 2010 : Agenda 21 partagés CCE-communes « Achats responsables »
- 15 novembre 2010 : Agenda 21 partagés CCE-communes « Gestion différenciée des espaces verts »

Calendrier et étapes d'élaboration de l'Agenda 21 (selon avancement) :

Etape	Rappel : Prévu en 2010	Réalisé en 2010	Perspectives 2011
<p>Mise en œuvre du plan d'actions 2006-2010</p>	<p><u>Actions en cours :</u> -Accompagnement par un BE pour la mise en place d'une politique d'achats responsables (appel à projet ADEME) -Poursuite des réflexions et travaux engagés avec les communes dans le cadre des Agenda 21 partagés</p>	<p>-Démarrage d'un 3^{ème} film sur le thème des marais dans le cadre du projet culturel cantonal (chantier formation) -Mise en place de 3 sites pilotes appartenant à la CCE pour valoriser l'entretien écologique des espaces verts -Poursuite de l'opération « Familles pilotes » et réalisation d'un film sur la démarche</p>	<p>-Lancement d'un marché de fournitures administratives responsables (mutualisation de la démarche avec les communes) -Poursuite des actions engagées par la CCE et les communes sur la gestion différenciée des espaces verts</p>
	<p><u>Grands projets :</u> -Ouverture du site touristique « Terres d'Oiseaux » -Extension du Centre de Formation Multimétiers (CFM)</p>	<p>-Ouverture officielle du site « Terres d'oiseaux » le 14 juillet 2010 -Extension du CFM pour la rentrée scolaire (sept 2010)</p>	<p>-Mise en service de la future zone d'activités -Ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage</p>
	<p><u>A l'étude :</u> -Dossier Natura 2000 -Projet éolien -Projet photovoltaïque</p>	<p>-Validation du DOCOB Natura 2000 -Réponse juridique au recours contre le projet éolien -Etude pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol et tenue d'un premier comité de pilotage</p>	<p>-Lancement de l'animation pour la mise en œuvre du DOCOB Natura 2000 -Poursuite des études pour le projet photovoltaïque -Groupement de commandes pour les PLU communaux -Etude pour la création d'une Maison de la Santé</p>
<p>Bilan et refonte du programme d'actions</p>	<p>Bilan et évaluation du programme d'actions</p>	<p>-Bilan effectué avec les Maires des communes -Evaluation en réunion de service -Questionnaire à la population -Séminaire des élus</p>	<p>-Refonte du programme d'actions -Ateliers participatifs avec la population</p>

Mobilisation des acteurs

Etape	Actions	Acteurs impliqués	Nbr
Mise en œuvre du programme d'actions	Journée mondiale pour la préservation des zones humides (06/02/2010)	Habitants	100
	Sensibilisation aux économies d'énergie dans les bâtiments communautaires (25/02/2010)	Agents CCE	30
	Semaine Nationale du Développement Durable : santé et énergie (03/04/2010)	Habitants	70
	Comité de pilotage pour le projet photovoltaïque (15/04/2010)	Elus, services de l'Etat, acteurs locaux, associations, riverains	30
	Comité de pilotage Natura 2000 : validation du DOCOB (17/05/2010) et lancement de l'animation (11/10/2010)	Elus, services de l'Etat, acteurs locaux, associations, riverains	40 et 30
	Journée Aliment'erre : alimentation et agriculture locale (23/11/2010)	Elèves et professeurs du CFM	55
Bilan et évaluation de l'Agenda 21	Séminaire participatif pour dresser un bilan de l'Agenda 21 avec les élus (02/07/2010)	Elus municipaux et communautaires	30
	Présentation des actions Agenda 21 au conseil municipal d'Eyrans (17/11/2010)	Elus de la commune	12

Actions phares mises en œuvre (illustration de 3-4 actions emblématiques menées dans le cadre de l'Agenda 21) :

Une démarche pour les familles sur la santé : opération « Familles pilotes »

La CCE a mené une opération expérimentale avec sept familles volontaires du canton, de septembre 2009 à mai 2010. Accompagnées par l'association scientifique HSEN (Habitat Santé Environnement), les familles se sont réunies régulièrement pendant 6 mois pour échanger autour de la question : comment faire les bons choix dans nos achats, tout en préservant notre santé et celle de nos enfants ?

Différents thèmes ont été choisis par les familles : les produits d'entretien, les matériaux de construction, les produits cosmétiques, l'alimentation, les plantes dépolluantes et les consommations électriques. A chaque séance, un thème différent était défini. L'objectif de ces séances était de faire bénéficier aux familles de l'éclairage scientifique de l'association HSEN pour reconnaître les logos et les labels et devenir vigilant à la lecture des listes d'ingrédients sur les emballages des produits, par exemple.

Un film-documentaire sur cette opération a été réalisé par l'association la Bande Passante. D'une durée de 30 minutes, il présente les témoignages des différents intervenants du projet et montre les solutions proposées aux familles. Le DVD intitulé « Des familles pilotes » est prêté gratuitement au siège de la CCE et dans les médiathèques du canton, il peut être visionné également sur le site internet de la CCE.

La CCE a reçu pour cette opération le premier prix des Trophées Agenda 21 du Conseil Général de la Gironde (édition 2010).



Visite chez une des familles pilotes



Remise du trophée Agenda 21 le 9 novembre 2010

L'entretien écologique des espaces verts : un « chantier » des Agendas 21 partagés»

Dans le cadre des Agenda 21 partagés entre la CCE et les communes, une réflexion à l'échelle du canton est engagée depuis deux ans, pour favoriser un entretien des espaces verts plus respectueux de l'environnement et de la santé du public et des agents. En 2009, une première sensibilisation des agents et des élus avait été effectuée par l'association HSEN. En 2010, chaque commune a réalisé son propre autodiagnostic et a défini des priorités pour la suite de la démarche.

La CCE a choisi trois sites pilotes (la Résidence de Personnes Agées, l'aire de repos et la zone d'activités) sur lesquels elle a fait évoluer ses pratiques : choix de plantes vivaces et de plantes couvre-sols, tontes plus espacées, réalisation de compost, refuge pour la biodiversité. Pour accompagner ces changements de pratiques, la CCE prévoit de mettre en place des actions de communication en 2011 : panneaux de sensibilisation et projet de jardinage écologique avec des enfants. De plus, les communes devraient à leur tour retenir des sites pilotes sur lesquels elles initieront un changement de leurs pratiques.



A l'aire de repos de Ferchaud



A la résidence de personnes âgées

Natura 2000 : un processus de concertation qui avance

Depuis 2007, la CCE est la structure animatrice de la démarche Natura 2000 sur deux sites : les marais du Blayais et le réseau hydrographique de la Livenne, au titre de la Directive Habitat et de la Directive Oiseaux. Ainsi, depuis 2007 une démarche a été engagée avec les acteurs locaux pour préserver la faune et la flore de ces milieux naturels fragiles que sont les marais, le réseau hydrographique et les zones humides en général.

En 2009, un important travail de concertation avait été mis en place pour valider le diagnostic des 2 sites, définir les enjeux et proposer des fiches actions. Et en 2010, le Document d'Objectifs (ou DOCOB) a été validé à l'unanimité lors du Comité de pilotage, le 17 mai 2010. Le DOCOB prévoit la mise en place de 41 actions dont :

- 6 actions sur la gestion de l'eau et du réseau hydrographique,
- 12 actions sur la gestion des espaces non agricoles et non forestiers
- 11 actions sur la gestion des espaces agricoles
- 2 actions sur la conservation des habitats forestiers
- 4 actions sur l'information et la communication
- 6 actions sur le suivi scientifique et l'évaluation des effets du DOCOB

Pour la suite de la démarche et notamment la mise en œuvre du programmes d'actions, la CCE va continuer sa mission d'animation et de coordination sur ces deux sites qui s'étendent sur quatre Communautés de Communes, deux départements et deux régions.



Les marais, un milieu à protéger



Comité de pilotage du 17 mai 2010

Avancées par rapport aux points de vigilance identifiés par le jury de l'appel à projets :

En 2010, un travail important a été réalisé pour effectuer le bilan et l'évaluation du premier programme d'actions, avec pour objectif d'associer à ce travail les élus, les agents, les acteurs locaux. et les habitants. Cette mobilisation devrait se poursuivre en 2011 pour la phase de construction du volet 2 du programme d'actions.

De plus, afin de sensibiliser un plus grand nombre aux enjeux du développement durable, la CCE a mis en place des actions concrètes à destination des communes avec les Agenda 21 partagés et des habitants avec l'opération des familles pilotes.

Déclinaisons des attendus spécifiques de l'appel à projets sur le territoire : articulation avec l'Agenda 21 de la Gironde et du Pays de la Haute Gironde et prise en compte du cadre de référence national

Exemple d'action de la CCE en faveur de la cohésion sociale : Réalisation d'un troisième film sur la mémoire du canton par des personnes en formation (dispositif de chantier-formation). Il s'agit à nouveau de mettre en valeur la culture locale, en expérimentant de nouveaux outils économiques tels que les chantiers formation. De plus, la CCE fait appel aux Compagnons Bâisseurs pour la réhabilitation du petit patrimoine sur le canton, en chantier d'insertion. Enfin, une clause d'insertion est intégrée dans tous les marchés de travaux de la CCE.

Exemple d'action de la CCE en faveur de l'égalité des chances : Le service emploi créé au sein de la CCE en 2008 a accompagné en 2010 plus de 150 personnes. Il s'agit d'un service de proximité pour les personnes qui ont des difficultés de mobilité hors du territoire cantonal. Pour favoriser aussi l'égalité des chances des plus jeunes, la CCE offre chaque année des spectacles gratuits aux enfants du canton : cirque, concert pédagogique de musique classique, théâtre...

Exemple d'action de la CCE en faveur de la lutte contre le changement climatique : poursuite du Conseil en Energie Partagé (CEP) avec l'ALE, affichage des performances énergétiques des bâtiments communautaires, sensibilisation des agents de la CCE aux économies d'énergie, incitation des communes à se lancer dans une démarche CEP. Poursuite du projet éolien, et du projet de centrale photovoltaïque, organisation de permanences gratuites pour les particuliers des Espaces Info Energie (EIE) sur le canton.

Prise en compte du cadre de référence national : Poursuite en 2010 du bilan et de l'évaluation de l'Agenda 21 de la CCE grâce à un questionnaire à la population, un séminaire des élus, des rencontres en réunions de service et dans les conseils municipaux, avant la refonte du programme d'actions prévue en 2011.

Articulation avec la démarche supra-territoriale du Pays de la Haute Gironde : Comme elle s'y était engagée par délibération en date du 25 février 2010, la CCE a participé au groupe de travail mis en place par le Pays de la Haute Gironde pour la réalisation du Plan Climat Energie Territoire (PCET) de la Haute Gironde. La chargée de mission Agenda 21 de la CCE a participé aux réunions de préparation ainsi qu'aux ateliers de concertation.

Articulation avec les démarches infra-territoriales pour les Communautés de Communes et les Pays

Depuis l'année 2009, la CCE travaille en partenariat avec les communes du canton pour la mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable à l'échelon communal, à travers les Agenda 21 partagés entre la CCE et les communes. Thèmes abordés en 2010 dans le cadre des Agenda 21 partagés : entretien écologique des espaces verts et achats responsables.

En 2010, le CDA21 a-t-il répondu à vos attentes ? Quelles perspectives envisagez-vous pour 2011 ?

Les groupes de travail proposés dans le cadre du CDA 21 sont en adéquation avec les actions de l'Agenda 21 de la CCE, notamment en matière d'éco-responsabilité, de restauration collective bio, de santé environnementale, de manifestations responsables et d'évaluation. Pour 2011, il est prévu que la chargée de mission Développement Durable de la CCE continue à participer à ces groupes de travail et s'intègre également à celui concernant la biodiversité et la gestion différenciée des espaces verts.

Axes prioritaires pour l'Agenda 21 de réseau

Evaluation

Eco-responsabilité : restauration, santé environnementale, manifestations responsables,
Biodiversité-gestion différenciée

Budget alloué à l'élaboration de l'Agenda 21 (ex : animation, accompagnement extérieur - si envisagé, communication spécifique...) :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévu 2010	Réalisé 2010	Perspectives 2011
Poste de chargé de mission A21 (charges comprises)	39203.18 €	39088.88€	Dépense reconduite
Frais de déplacement et frais de mission	700 €	946.21	Dépense reconduite
Indemnités de stage (Laurent Chevron)	-	915 €	Dépense non reconduite
Convention HSEN	7800 €	7800 €	Dépense reconduite
Convention ALE	5409.6 €	5409.6 €	Dépense reconduite
Adhésion AMORCE (réseau Cléo)	325.98 €	325.98 €	Dépense reconduite
Réalisation d'un film documentaire sur les familles pilotes	1125 €	1195 €	Dépense non reconduite
Impression d'affiches de communication pour le totem A21 de la CCE	200 €	68.17 €	Dépense non reconduite
Frais de restauration pour les évènements	-	127.50 €	Dépense reconduite
TOTAL DES DEPENSES	54 763.76 €	55876.34	
Temps de travail consacré	Temps plein	Temps plein	Temps plein
Cofinancements (Conseil général de la Gironde et DREAL)	20 000 €	20 000 €	
COÛT RESTANT A LA CHARGE DE LA CCE	34763.76 €	35876.34 €	

Economies réalisées ou dépenses non effectuées :

RAS

Volet 2 : candidature à l'appel à reconnaissance national MEEDDM :

	2007	2008	2009	2010	2011
Candidature présentée	Non	Oui	Non	Non	Demande de prolongation
Candidature retenue	Non	Oui	Non	Non	-